

# Compte rendu du Conseil Municipal de la Commune d' ALIX - 69380

Séance du lundi 1 avril 2019 à 20 h 30

Date de convocation du conseil : Mardi 26 mars 2019

Nombre de membres du conseil en exercice : 14

Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 14

Président de séance : M. Pascal LEBRUN

Secrétaire élu : Marie PAILLONCY

Membres présents : Mmes & M. Danielle BECOURT-D'HENIN, Francis D'HENIN, Norddine GUEDAMI, Pascal LEBRUN, Muriel LIENGME, Véronique MARTINEZ, Sandrine MOIROUX, Laurent MONNET, Marie PAILLONCY, Cyril PRADAT, Thierry RIGNOL.

Membres absents ayant donné procuration : Franck DUMOULIN à Laurent MONNET, Michel HABER à Pascal LEBRUN, Frédéric MARTINEZ à Cyril PRADAT.

Membres absents :

## ✓ Désignation du secrétaire de séance

Marie Pailloncy est désignée secrétaire de séance.

## ✓ Approbation du compte rendu du conseil du 04 mars 2019

Approuvé à l'unanimité.

## ✓ Présentation des décisions prises par M. le Maire au titre de ses délégations de missions.

Décision n°2019-01 : signature de la convention relative à l'intervention sur dossiers de cohortes CNRACL du CDG 69, pour :

- La réalisation des dossiers de simulation de calcul dans le cadre du traitement des cohortes pour l'EIG (Estimation Indicative Globale) pour un montant de 70,00 € pour les dossiers n'ayant jamais été traités dans le cadre de l'ancienne cohorte pour l'EIG, et 35,00 € pour les dossiers ayant déjà été traités dans le cadre de l'ancienne cohorte pour l'EIG.
- La réalisation des dossiers de modification du CIR (Compte Individuel Retraite), dans le cadre du traitement des cohortes pour le RIS (Relevé Individuel de Situation) pour un montant de 50,00 € pour les dossiers n'ayant jamais été traités dans le cadre de l'ancienne cohorte pour le RIS, et 25,00 € pour les dossiers ayant déjà été traités dans le cadre de l'ancienne cohorte pour le RIS.

Cette convention remplace la précédente qui prévoyait un montant unique de 200,00 € par dossier de retraite traité par le CDG 69 en fin de carrière de chaque agent.

Décision n°2019-02 : signature du contrat d'abonnement d'entretien des appareils de chauffage et de production d'eau chaude à usage domestique n° 003729, avec la société LOGITHERM située Actopole – Les Places 69490 LES OLMES, pour la chaudière à fuel située à l'école, 178 chemin des Ecoliers 69380 Alix.

Le montant du loyer est de 363,60 euros TTC annuel.

Le précédent contrat signé avec SCM / ADAG a été dénoncé. Son montant était de 988,46 € TTC annuel.

✓ **Finances – Vote du taux des taxes locales 2019- Délibération**

Sur proposition de la commission finance il n'est pas envisagé d'augmenter les taux d'imposition pour 2019.

	Pour mémoire taux appliqués en 2018	Taux applicables en 2019
Taxe d'habitation	17,15%	17,15%
Taxe foncière (bâti)	21,47%	21,47%
Taxe foncière (non bâti)	34,63%	34,63%

Vote : pour à l'unanimité

✓ **Finances – Vote du Budget Primitif 2019 - Délibération**

Budget 2019 équilibré

par chapitre pour la section Fonctionnement	702 639,33 €
par opération pour la section Investissement	322 814,54 €
<b>Budget global</b>	<b>1 025 453,87 €</b>

Vote : pour à l'unanimité

✓ **Finances – Subventions à l'association Classe en 9 – Délibération**

Suite à la demande du 26 novembre 2018, de l'association des Classe en 9 d'Alix, d'obtenir une subvention de la mairie en vue de l'organisation de la fête des classes prévue les 10, 11 et 12 mai 2019, le Maire propose de verser la somme de 150 euros à cette association.

Vote : pour à l'unanimité

✓ **Finances - Investissement lié aux subventions versées dans le cadre de la répartition du produit des amendes de police 2019 avec le département du Rhône - Délibération**

Le Maire propose de créer l'opération «Amélioration de la sécurité et signalisation» Rue Aymé Chalus, et de solliciter une subvention du département du Rhône dans le cadre de la répartition du produit des amendes de police 2019.

Ce projet sera imputé sur la section d'investissement du Budget Primitif de la Commune.

Vote : pour à l'unanimité

✓ **Finances – Tarifs Garderie – Délibération**

Point différé

✓ **Personnel – Carrière Janine ADAMIAK**

Point différé

Une commission « ressource humaine » se réunira afin de réfléchir sur cette demande. La date est fixée au **lundi 08 Avril à 19h00.**

✓ **Point Urbanisme**

Présentation des demandes d'autorisation d'urbanisme en cours.

✓ **Point Travaux**

Espace cinéraire : Allée en cours de réalisation par Jean Desbrosse aux abords des cavurnes, du columbarium et du jardin du souvenir.

DAE : projet défibrillateurs. Au minimum 2 : la mairie et la salle des fêtes. Voir pour l'école et la bibliothèque. Nous sommes dans l'attente d'une participation au financement de ces 2 ou 3 appareils par Groupama.

Point voirie : présentation par Francis D'Hénin du projet de sécurisation de la rue Aymé Chalus.

✓ **Point Ecole – CMEJ**

Point sur le conseil d'école du 26 mars 2019 : 85 élèves en prévision pour la rentrée scolaire de septembre 2019. Depuis le conseil d'école, 2 nouveaux enfants ont déjà été inscrits.

Il est demandé par les parents d'élèves de mieux faire respecter le stationnement qui devient gênant et insécurisant pour les enfants. La mairie a demandé aux parents de prendre en photo le véhicule mal stationné (immatriculation, date et heure) et de l'envoyer en mairie. Celle-ci avertira le propriétaire du véhicule par courrier, et transférera à la gendarmerie si récidive.

Un agrandissement du parking devant l'école ainsi qu'un passage piétonnier est en cours d'étude (dépense prévue au budget 2019).

Subvention vidéoprojecteurs numériques interactifs (VNI) : dans le cadre de l'appel à projet ENIR (Ecoles Numériques Innovantes et Rurales), l'école d'Alix aurait été retenue par le comité de pilotage de l'éducation nationale. 3 nouveaux VNI devraient être installés avant la rentrée de septembre 2019.

CMEJ : Ils ont participé à la Grande Lessive. Le voyage à Paris avec des CMEJ de la communauté de communes est prévu le mercredi 22 mai 2019.

✓ **Questions diverses**

- Elections européennes : 26 Mai 2019 de 08h00 à 18h00. Elaboration du planning de tenue du bureau de vote.
- Foyer Notre Dame des Sans Abris : Le foyer devrait fermer courant avril 2019. Pas de date précise actuellement.
- Avenir de la micro crèche : fermeture de la crèche au 31 juillet 2019.  
Par ailleurs 1 assistante maternelle arrête son activité dans quelques mois sur Alix.  
La mairie est très préoccupée par cette situation et envisage une réunion d'information avec les habitants.
- Avenir du site de l'Hôpital : la Mairie va adresser un courrier au Sous-Préfet.

✓ **Date du prochain conseil municipal :**

Plus rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23h40  
Prochaine réunion du conseil municipal : le 29 Avril 2019 à 20h30.

Suivent les signatures

Les adjoints et conseillers municipaux

La secrétaire  
Marie PAILLONCY

Le Maire.  
Pascal LEBRUN

